MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

Direction de l'Encadrement des Etablissements Privés B.P V 120 Abidjan Tél : 27 20 32 52 91

Fax.: 27 20 32 52 91 Fax.: 27 20 32 50 42 www.men-deep.org E-mail: deepmenetci@gmail.com





FICHE DE DEMANDE DE REINTEGRATION*

ENSEIGNEMENT GENERAL
Année Scolaire 2022 - 2023

li .	ELEVE Street, and the second of the secon	Strong of the St
	- Nom : Prénoms :	<u> </u>
	- Date et Lieu de naissance / / / / à :	43
	- Etablissement fréquenté 2019-2020 :	Classe suivie :
	- Etablissement frequenté 2020-2021 :	Classe suivie :
	Nom, Prénoms et Contact du demandeur :	A.
(6.5)	AVIS DE L'ETABLISSEMENT DE REINTEGRATION Cet avis n'engage pas la DEEP à autoriser la réintégration)	Proceedings of Continuous Continu
	Etablissement :	
	Classe:	
_	Avis de l'Etablissement :	
1/6	Code Etablissement :	Direction of the Property of t
	Date: 772=2023	•
	Cachet et Signature Street Processing of Street Pr	Discounts of the Committee of the Commit

Pièces du dossier

- Décision d'affectation, d'orientation ou de transfert
- Justificatif de l'arrêt de la scolarité
- Réçu de l'inscription en ligne 2021-2022 de l'élève
- Fiche cursus de l'élève
- Une demande adressée à Madame le Ministre de l'Education Nationale et de la l'Alphabetisation. (à imprimer sur le site www.men-dpes.org et à renseigner)

NB*: La réintégration concerne les élèves ayant connu une interruption de scolarité justifiée par un acte administratif (un certificat médical ou un certificat de grossesse ...)

tes originaux de toutes les pièces du dossier doivent être scannés en couleur, au format PDF et importés (chargés) sur le site de la DEEP (www.men-deep.org).